



Été 1991 (Vol. 3, N° 2) numéro d'article 6

Qui s'occupe des enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur?

Susan Crompton

Traditionnellement la plupart des tâches liées à la garde des enfants étaient attribuées aux femmes. Cependant, les femmes représentent actuellement près de la moitié des travailleurs au Canada et nombre d'entre elles ont des enfants de moins de 13 ans. Ces enfants ne pouvant être laissés à eux-mêmes durant les heures de travail de leurs parents, il faut ajouter à la longue liste des responsabilités familiales, l'organisation d'une surveillance adéquate en l'absence des parents.

Pour que les femmes continuent ou même accroissent leur participation à la population active, l'assurance d'une garde responsable de leurs enfants est essentielle. De nos jours, le débat sur la garde des enfants consiste surtout à trouver la solution d'équilibre entre le service de garde des enfants le plus satisfaisant et les responsabilités professionnelles et familiales. Cet article examine les données de l'Enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) relatives aux deux principaux types de garde des enfants choisis par les femmes qui travaillent: les gardiennes d'enfants et les garderies.

En limitant notre analyse presque exclusivement aux mères, cette étude ne tente pas d'ignorer la contribution des hommes aux soins des enfants; toutefois, l'enquête révèle que la responsabilité du choix de la garde des enfants incombe aux hommes qui travaillent que dans 6% des familles seulement. L'information recueillie sur ces hommes est présentée sommairement à la fin de cet article, sous une rubrique distincte (voir [Pères](#)).

Situation des mères travaillant à l'extérieur

À la fin de 1988, le Canada comptait plus de 2.7 millions de familles avec au moins un enfant de moins de 13 ans. Un peu plus de 86% de ces familles étaient biparentales; le reste étant monoparentales avec

une femme à leur tête, 9 fois sur 10. La majorité des familles ne comptaient qu'un enfant (46%) ou deux (40%), de moins de 13 ans, pour un total de près de 4.7 millions d'enfants. Près de 47% de ces enfants n'avaient pas plus de 5 ans et 38%, entre 6 et 10 ans.

Avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail durant les années 1970 et 1980, il n'est pas surprenant de constater que 56% des mères de ces 2.7 millions de familles avaient travaillé à l'extérieur du foyer. Non seulement ces dernières avaient de jeunes enfants, mais la plupart d'entre elles (près de 70%) occupaient un emploi à temps plein (30 heures par semaine ou plus). Les autres détenaient un emploi à temps partiel de moins de 30 heures par semaine [▼ 1](#).

Bien qu'un grand nombre de mères de préadolescents aient occupé un emploi, leur revenu annuel en 1987 n'était pas très élevé. En fait, environ un tiers d'entre elles ne gagnaient pas plus de \$10,000, 31%, entre \$10,101 et \$20,000 et seulement 13% déclaraient un revenu annuel de plus de \$30,000 ([tableau 1](#)).



Tableau 1 Répartition des mères occupées et de leurs familles en 1988, selon le revenu annuel de 1987

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

La plupart des mères occupées étaient conjointes au sein de familles biparentales et travaillaient à temps plein. Les chiffres sur le revenu annuel des deux parents font clairement ressortir l'importance des gains du mari (les données du tableau 1 portent également sur les familles monoparentales). Dans tout près de 4 familles sur 10 où la mère travaillait, le revenu parental s'échelonnait entre \$30,001 et \$50,000 en 1987 et dans un autre 35% de ces familles, le revenu des parents était supérieur à \$50,000. Néanmoins, 14% des familles dans lesquelles la mère travaillait à l'extérieur ont déclaré un revenu annuel de \$20,000 ou moins.

Pour le reste de cet article, le «revenu» désigne le «revenu des parents», soit le revenu conjoint de la mère occupée et de son compagnon, ou le seul revenu de la mère dans le cas des familles monoparentales.

Différents types de garde d'enfants

L'ENGE a recueilli des données sur huit types de garde d'enfants par des personnes autres que les parents. Dans le cadre de cet article, ils ont été regroupés en quatre principaux types de garde ([tableau 2](#)). Étant donné que plus d'un type est adopté pour certains enfants, les données incluent des doubles comptes. Par exemple, un enfant peut passer 30 heures par semaine avec une gardienne et 15 autres

heures dans un jardin d'enfants ou une maternelle; dans ce cas, l'enfant est inclus dans les totaux des deux types de garde. Toutefois, ce double compte est sans conséquence puisque notre but est d'illustrer l'utilisation des différents types de garde.



Tableau 2 Répartition des enfants selon les types de garde d'enfants, 1988

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

Cet article porte essentiellement sur deux de ces types: les services d'une gardienne, que ce soit une personne apparentée ou non, et la garderie. Les services d'une gardienne ont été choisis parce que c'est le type de garde adopté par la majorité des mères durant leurs heures de travail. Quoique les garderies accueillent moins d'enfants que les jardins d'enfants et les maternelles, on a choisi de les étudier parce que 70% des enfants y sont placés lorsque leur mère travaille. Par contre, seulement 33% des enfants inscrits à des jardins d'enfants ou des maternelles ont des mères au travail. De plus, puisque la majorité des mères travaillent à temps plein, il est donc important qu'elles aient accès à des services de garde à temps plein, ce que n'offrent habituellement pas les jardins d'enfants et les maternelles.

Services d'une gardienne [2](#)

En 1988, environ 814,000 femmes confiaient au moins un de leurs enfants à des gardiennes durant leurs heures de travail. Cela représentait environ 1,042,000 enfants de moins de 13 ans, dont 58% avaient moins de 6 ans. Près de 12% de ces enfants, soit environ 120,000, appartenaient à des familles monoparentales.



Tableau 3 Profil des enfants de moins de 13 ans en 1988, selon le revenu des parents en 1987

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

Durée de la garde

Les enfants passaient en moyenne 20 heures par semaine en compagnie d'une gardienne. Toutefois,

comme c'est le cas de nombreuses généralisations, ce chiffre masque plusieurs détails. Un cinquième de ces enfants passaient tout au plus 5 heures par semaine avec la gardienne et un autre cinquième, entre 6 et 10 heures. Ce faible nombre d'heures peut être attribuable au fait que plusieurs enfants ne demandaient qu'une ou deux heures de surveillance avant et/ou après la classe, (comme c'est le cas des enfants de plus de 5 ans, qui constituent la grande majorité des enfants confiés à une gardienne pendant 10 heures ou moins). Néanmoins, 59% des enfants (ou 613,000) étaient confiés à une gardienne pendant plus de 10 heures par semaine; de ce nombre, plus d'un cinquième passaient plus de 40 heures avec une gardienne.

Bien que 41% des enfants confiés à une gardienne, l'étaient tout au plus 10 heures par semaine, ceux provenant de familles plus aisées passaient plus de temps avec celle-ci: 17% des enfants dont les parents déclaraient un revenu de plus de \$70,000, passaient plus de 40 heures par semaine avec une gardienne, soit beaucoup plus que la moyenne de 13%.

Dépenses des parents pour la garde des enfants



Graphique **Nombre d'heures par semaine passées par l'enfant avec une gardienne pendant que la mère travaille, 1988**

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

Trouver un service de garde abordable est une préoccupation majeure pour de nombreuses mères occupées et à cet égard, il semble que les gardiennes soient une option intéressante. Dans le cas de près d'un tiers des enfants, les gardiennes offraient leurs services gratuitement, pour plus d'un autre tiers, les gardiennes coûtaient entre \$1 et \$25 par semaine et, pour plus d'un cinquième, elles coûtaient de \$26 à \$50. En d'autres termes, les mères de plus de 85% des enfants confiés à une gardienne ne payaient pas plus de \$50 par semaine, par enfant. Les femmes qui ne bénéficiaient pas de services gratuits devaient déboursier en moyenne \$1.27 de l'heure par enfant [▼ 3](#). (La section suivante porte sur les services de garde assurés par des personnes apparentées qui, sans aucun doute, assument une partie des coûts de la garde des enfants.)

Il n'est pas surprenant de constater que les familles des tranches de revenu inférieures étaient beaucoup plus susceptibles d'obtenir gratuitement les services d'une gardienne. Près de la moitié des enfants appartenant à des familles dont le revenu se situait entre \$1 et \$20,000 et 39% de ceux dont le revenu familial s'échelonnait entre \$20,001 et \$30,000, étaient gardés gratuitement, mais presque un quart de ceux dont les familles gagnaient plus de \$50,000 l'étaient également. Moins de 5% des enfants coûtaient plus de \$75 par semaine à leurs parents en frais de garde. Les familles à revenu élevé étant plus susceptibles que les autres de payer des frais de garde élevés.



Graphique **Dépenses hebdomadaires pour les services d'une gardienne pendant que la mère travaille, 1988**

Source : *Enquête nationale sur la garde des enfants*

Personnes apparentées comme gardiennes

Si on tient compte du lien de parenté existant entre l'enfant et la personne qui le garde, on ne saurait s'étonner qu'un grand nombre d'enfants soient gardés gratuitement. Environ 40% des enfants confiés à une gardienne pendant que leur mère était au travail, étaient sous la surveillance d'une personne apparentée, et dans la plupart des cas, il s'agissait d'un de leurs grands-parents. Ce sont surtout les familles à revenu faible ou moyen qui confiaient leurs enfants aux grands-parents - près d'un quart des enfants dont le revenu familial était de \$50,000 ou moins l'étaient régulièrement. Dans les tranches de revenu plus élevées, cette proportion, quoique plus faible, s'établissait tout de même entre 14% et 20%. Par ordre de préférence, venaient ensuite les tantes et les oncles qui veillaient sur environ 8% des enfants confiés à une gardienne.

Services de garderies

Affirmer que les garderies sont utilisées principalement par les mères aisées et par les mères à faible revenu recevant des subventions serait un peu exagéré. Environ 128,000 mères occupées envoyaient au moins un de leurs enfants à la garderie et, dans 57% des cas, le revenu des parents variait entre \$20,001 et \$60,000. On a toutefois raison de penser que seuls les très jeunes enfants sont placés dans des garderies; 89% des 141,000 enfants qui y étaient inscrits pendant que la mère travaillait, n'avaient pas plus de 5 ans. Près d'un sur cinq, soit 18% d'entre eux, appartenaient à des familles monoparentales.

Heures passées dans les garderies

Les enfants fréquentaient les garderies généralement pendant des périodes beaucoup plus longues que ceux qui étaient sous la surveillance d'une gardienne. Les enfants passaient en moyenne 31.4 heures par semaine dans une garderie. Les enfants appartenant à des familles à revenu élevé étaient légèrement plus susceptibles d'y passer de longues heures (plus de 30 heures par semaine) que ceux dont le revenu familial ne dépassait pas \$50,000 ([tableau 4](#)). Les enfants appartenant à des familles dont le revenu se situe entre \$20,001 et \$30,000 constituent un cas nettement à part: près de 36% d'entre eux passaient plus de 40 heures par semaine dans une garderie.



Tableau 4 Répartition des enfants de mères occupées selon le nombre hebdomadaire d'heures passées dans une garderie, dépenses afférentes à la garde des enfants et revenu des parents

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

Dépenses des parents en frais de garde

Étant donné qu'une forte proportion d'enfants passent de nombreuses heures à la garderie, il est surprenant de constater que les frais hebdomadaires déclarés par les mères soient si peu élevés. Les services de garderie revenaient en moyenne à \$1.59 l'heure, ce qui était comparable aux coûts moyens des gardiennes rémunérées. Seulement 6% des enfants en garderies coûtaient à leur famille plus de \$100 par semaine (et, dans la plupart des cas, pas plus de \$125); une proportion semblable d'enfants ne coûtaient rien à leur famille, fort probablement parce que leur place était subventionnée. Sur les 89% d'enfants restants, la moitié coûtaient de \$1 à \$50 par semaine en frais de garderie à leurs parents comparativement à \$51 et \$100, pour l'autre moitié.

Les frais de garderie pour les enfants appartenant aux familles des tranches de revenu inférieures étaient généralement plus faibles. Une forte proportion (63%) des enfants, dont la famille avait un revenu de \$50,000 ou moins, avaient été inscrits dans des garderies dont le coût direct ne dépassait pas \$50 par semaine. En fait, parmi les familles déclarant un revenu de \$30,000 ou moins, 12% des enfants qui en provenaient, bénéficiaient de services de garderie gratuits alors que 45% entraînaient des coûts variant de \$1 à \$25 par semaine.

Les subventions expliquent en partie les faibles déboursés directs des parents au titre des garderies; en fait, un enfant sur cinq est en quelque sorte subventionné par le gouvernement. Ce sont presque exclusivement les familles à faible revenu qui reçoivent ces subventions; 31% des enfants issus de familles dont le revenu variait entre \$1 et \$50,000 recevaient des subventions en 1988, et près de la moitié (49%) de ceux dont la famille gagnait \$30,000 ou moins bénéficiaient d'une forme d'aide financière. (Un certain nombre d'adultes désignés (AD) ignoraient s'ils recevaient une subvention ou ne l'ont tout simplement pas mentionné. Cela laisse supposer que ces estimations sont basses.)

Types de garderie

Le coût direct des garderies pour les mères occupées pourrait également être lié au type de garderie utilisé. Les garderies exploitées par des organismes privés accueillait près de 67,000 enfants, soit 47%

de tous ceux qui fréquentaient une garderie. D'autre part, plus de 34,000 enfants (24%) étaient inscrits dans des garderies exploitées par des organismes communautaires ou des centres de jour. Plus de 13% des enfants participaient à des programmes offerts par leur municipalité et 11% étaient dans une garderie exploitée par une école ou une église.

Comme on pouvait s'y attendre, les familles à faible revenu utilisaient moins fréquemment les garderies privées. Environ 45% des enfants appartenant à des familles dont le revenu ne dépassait pas \$50,000 étaient dans une garderie privée, contre 51% des enfants dont le revenu familial était supérieur à \$50,000. Par ailleurs, les enfants des familles à faible revenu peuplaient presque entièrement les garderies administrées par les municipalités. Ces familles faisaient également davantage appel aux garderies communautaires ou centres de jour ([tableau 5](#)). Cela était d'autant plus vrai pour les familles avec un revenu de \$30,000 ou moins: un tiers de leurs enfants fréquentaient des garderies communautaires ou des centres de jour et un cinquième, des garderies municipales, soit des proportions bien supérieures à la moyenne.



Tableau 5 Proportion d'enfants en garderie lorsque la mère travaille, selon l'exploitant/administrateur de la garderie et le revenu des parents

Source : Enquête nationale sur la garde des enfants

Satisfaction des services de garde

Les gardiennes et les garderies veillaient sur environ 80% des enfants qui n'étaient pas confiés à des membres de la famille. Dans l'ensemble, les mères étaient satisfaites des services. Pour 70% des enfants inscrits dans des garderies et de 77% des enfants confiés à une gardienne, les mères n'avaient «aucune inquiétude» quant au bien-être de leurs enfants pendant qu'elles travaillaient à l'extérieur.

En général, les mères occupées se sont déclarées satisfaites de la qualité des services quel que soit le type de garde utilisé [▼4](#). Près de 85% des enfants bénéficiaient de services estimés assez ou très satisfaisants par leurs mères.

L'une des principales difficultés auxquelles sont confrontées les mères occupées est le changement du type de garde qui survient lorsque les enfants doivent changer de programme en raison de leur âge ou que ces derniers ne sont pas satisfaits de la gardienne actuelle, désirent suivre leur «monitrice» préférée si elle change d'emploi ou autres raisons semblables. Le bouleversement ainsi causé peut être considérable, d'autant plus qu'il semble être fréquent. De tous les enfants devant être gardés pendant que leur mère

travaille, la majorité ont eu un seul type de garde durant toute l'année. Toutefois, plus des trois quarts d'un million d'enfants - environ 770,000 - ont été désorganisés au moins une fois au cours de l'année, lorsqu'il a fallu adopter un autre type de garde.

La raison la plus couramment invoquée pour l'interruption d'un type de garde était l'accessibilité ou la non-accessibilité d'un programme ou la disponibilité d'une gardienne; ce fut le cas de 34% des enfants dont le principal type de garde a été interrompu. Le commencement ou la fin des vacances scolaires marquait la fin d'un type de garde pour près de 19% des enfants. Dans moins de 9% des cas, un type de garde a été abandonné parce que la mère n'était pas satisfaite des soins prodigués à son enfant.

Pères

Même si c'est aux femmes occupées, mères de jeunes enfants, qu'incombe la majeure partie de la responsabilité des soins de garde d'enfants, certains hommes occupés acceptent ce rôle. En 1988, un peu plus de 102,000 hommes occupés s'estimaient principalement responsables (c'est-à-dire l'adulte désigné) du soin des enfants dans leur famille. Ils représentaient légèrement plus de 6% des adultes occupés à qui incombait cette responsabilité.

Pas moins de 97% de ces pères occupaient un emploi à temps plein. Leur revenu était en moyenne plus élevé que celui des femmes et plus de la moitié d'entre eux avaient un revenu total entre \$20,001 et \$50,000 par an (comparativement à 41% des femmes ayant travaillé à temps plein). Néanmoins, une proportion non négligeable de pères occupés, soit 38%, ont déclaré des revenus annuels de \$20,000 ou moins en 1987.

De plus, entre la garderie et la gardienne, les pères occupés manifestaient une nette préférence pour la deuxième: ils ont en effet confié plus de 61,000 enfants à des gardiennes, comparativement à un peu moins de 8,000 à une garderie. Le nombre d'heures, les dépenses hebdomadaires par enfant et le coût horaire du service de garde sont comparables, que le parent responsable des soins de l'enfant soit le père ou la mère. Fait intéressant à noter, plus d'un quart de ces enfants provenaient de familles monoparentales, contre moins de 12% des enfants dont la mère travaillait.

En ce qui concerne l'utilisation des garderies de jour par les pères occupés, on observe certaines différences importantes. Par exemple, les enfants étaient beaucoup moins susceptibles d'appartenir à des familles monoparentales, de plus, ils passaient un peu moins d'heures par semaine à la garderie. Toutefois, les dépenses hebdomadaires étaient généralement plus élevées, fort probablement parce que les pères étaient plus susceptibles d'utiliser des garderies privées; les frais de garde pour 67% des enfants de pères occupés atteignaient de \$51 à \$100 par semaine, contre 44% pour les enfants de mères occupées.

Conclusion

En 1988, les gardiennes et les garderies étaient les deux types de garde les plus fréquemment choisis par les mères occupées. Cette année-là, plus d'un million d'enfants de moins de 13 ans ont été surveillés par une gardienne et près de 140,000 par une garderie. Environ 60% des enfants confiés à une gardienne avaient moins de 6 ans, contre 89% des enfants dans les garderies.

En général, les enfants confiés à des gardiennes passaient moins d'heures par semaine avec elles que les enfants dans les garderies. Des personnes apparentées s'occupaient d'environ 40% des enfants confiés à une gardienne. Un peu plus de 47% des enfants inscrits dans une garderie étaient dans un établissement privé.

Les hommes s'estimaient principalement responsables des soins de garde des enfants dans 6% des familles. Dans l'ensemble, les pères occupés ne différaient pas des mères occupées quant au type de garde utilisé.

Les mères comme les pères étaient généralement satisfaits du mode de garde adopté pour leurs enfants; toutefois une question demeure: étaient-ils satisfaits de la situation parce qu'elle leur offrait ce qu'ils désiraient ou parce qu'ils n'avaient pas de solution de rechange?

Source et limites des données: l'Enquête nationale sur la garde des enfants

L'enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) est l'enquête la plus complète jamais réalisée sur le sujet au Canada. Effectuée en septembre et octobre 1988, l'ENGE constituait un supplément à l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA). Tous les ménages faisant partie de l'EPA et comprenant au moins un enfant de moins de 13 ans ont été inclus. Cette enquête a été conçue et développée par le Réseau national de recherche sur la garde des enfants, organisme parrainé par Santé et Bien-être Canada, regroupant des chercheurs de quatre universités et par Statistique Canada. L'ENGE tentait d'obtenir des renseignements sur les besoins, les habitudes, les dépenses et le choix des parents en matière de garde d'enfants, de même que sur les relations entre la structure familiale, les choix de services de garde et les exigences professionnelles. Cet article s'inspire d'une très petite partie des données tirées de l'ENGE. Le Réseau national prévoit publier, au cours des prochaines années, une série de documents de recherche utilisant toute l'information tirée de l'enquête (voir «Sources» dans *Perspective* printemps 1991 pour plus de détails). Pour obtenir une description complète de l'enquête, communiquez avec Sue Lafrance de Statistique Canada au (613) 951-0524 ou Mad. Donna Lero, Ph.D., Université de Guelph au (519) 824-4120.

Glossaire

Adulte désigné (AD): l'adulte, homme ou femme, à qui incombe principalement la responsabilité de choisir le type de garde pour les enfants, tel qu'il s'est identifié lui-même dans l'Enquête nationale sur la garde des enfants. Dans les cas où les deux parents partagent de façon égale cette responsabilité, la mère a été nommée l'AD. Cet aspect du cadre conceptuel de l'enquête signifie que le rôle du père dans le soin des enfants, n'est pas représenté entièrement.

Mère: AD de sexe féminin étant soit la mère naturelle, la belle-mère ou la mère nourricière des enfants dont elle a la garde. Puisque 99% des femmes AD correspondent à cette définition de «mère», le terme «mère» est synonyme de «femme AD» dans cet article.

Père: AD de sexe masculin étant soit le père naturel, le beau-père ou le père nourricier des enfants dont il a la garde. Puisque 99% des hommes AD correspondent à cette définition du «père», le terme «père» est synonyme de «homme AD».

Parent: le père ou la mère de l'enfant, en général l'AD dans cet article.

Conjoint: le partenaire légal ou de fait de l'AD. Dans la plupart des familles biparentales, le conjoint est le mari.

Famille: deux personnes ou plus vivant dans le même logement, qu'elles soient apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Dans cet article, au moins un membre de la famille est un enfant de moins de 13 ans.

Personne apparentée: toute personne apparentée à l'enfant par le sang, par alliance ou adoption, à l'exception d'un frère ou d'une soeur ou d'un parent vivant dans le même logement.

Gardien(ne): la personne à qui est confiée la garde de l'enfant en l'absence de l'AD. Il peut s'agir d'une personne apparentée, d'un voisin, d'un ami ou de tout autre adulte. Ce terme comprend les bonnes d'enfants et les personnes détenant une licence approuvée, les autorisant à offrir des services de garde.

Type de garde: le genre de garde choisi pour la surveillance de l'enfant durant l'absence de l'AD qui travaille. Les données reflètent le genre de garde choisi durant la semaine de référence de l'enquête, à moins d'indication contraire dans une note.

Dépenses des parents: les sommes que l'AD a déclaré verser directement à la gardienne ou à la garderie pendant la semaine de référence. Le montant déclaré ne comprend pas les subventions. De plus, les

montants sont basés sur une estimation aussi précise que possible des parents et non sur des reçus provenant de l'adulte qui garde les enfants.

Mère, père ou parent occupé(e): l'AD de sexe féminin ou masculin qui occupait un emploi durant la semaine de référence, à temps plein ou à temps partiel. Cette personne n'avait pas nécessairement occupé un emploi tout au long des 12 mois précédents.

Revenu annuel: revenu provenant de toutes les sources en 1987. Comprend les traitements et salaires bruts, le revenu net provenant d'un travail autonome, les paiements de transfert (Allocations familiales, prestations d'Assurance-chômage, Assistance sociale, etc.), le revenu de placement et les autres revenus.

Notes

Note 1

La croissance de l'emploi à temps plein pour les femmes a atteint son plus haut niveau (54%) de 1980 à 1990. En 1990, 79% des femmes de plus de 24 ans occupant un emploi travaillaient à plein temps. Une proportion légèrement plus faible de femmes ayant des enfants d'âge préscolaire, soit un peu plus des deux tiers, avaient adopté ce régime de travail.

Note 2

L'Enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) permettait aux adultes désignés de déclarer jusqu'à quatre gardiennes différentes pour chaque enfant, au cours de la semaine de référence. Cependant, étant donné que moins de 13% des enfants ont eu plus d'une gardienne au cours de la semaine de référence et pendant très peu d'heures, cet article, qui se veut un aperçu général des résultats, porte principalement sur le (la) «premier(ère) gardien(ne)», c'est-à-dire la personne avec laquelle l'enfant a passé le plus de temps.

Note 3

Les bonnes d'enfants, dont beaucoup vivent dans la même maison que l'enfant et sont logées et nourries tout en étant rémunérées pour leurs services, font partie des gardiennes.

Note 4

En raison de la configuration du fichier de l'enquête, les données sur le degré de satisfaction et la cessation du service de garde portent sur les principaux types de garde adoptés par les mères occupées, notamment les gardiennes et les garderies. D'autres types de garde sont également inclus, comme ceux assurés par un proche, en l'occurrence, par un frère ou une soeur aîné ou encore par le conjoint.

La cote de satisfaction est basée sur une synthèse des réponses aux questions portant sur la sensibilité de

la gardienne aux besoins de l'enfant, l'espace réservé aux jeux, les activités d'apprentissage et le renouvellement du personnel.

Auteur

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Été 1991, Vol. 3, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Répartition des mères occupées et de leurs familles en 1988, selon le revenu annuel en 1987

	Mères*		Familles**	
	'000	%	'000	%
Total	1,532	100	1,532	100
\$1 - \$10,000	531	35	77	5
\$10,001 - \$20,000	472	31	135	9
\$20,001 - \$30,000	323	21	217	14
\$30,001 - \$50,000	169	11	566	37
\$50,001 - \$70,000	16	1	356	23
\$70,001 et plus	9	-	179	12

Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

** Les mères sont réparties d'après leur revenu annuel; la somme des chiffres de ces colonnes ne correspond pas au total indiqué parce que certaines mères ont travaillé en 1988, mais n'avaient pas de revenu en 1987.*

*** Les familles sont réparties selon le revenu conjoint des mères et de celui de leur conjoint. Ces données portent également sur les mères occupées de familles monoparentales.*

Tableau 2

Répartition des enfants selon les types de garde d'enfants, 1988

Type de garde	Nombre total d'enfants gardés '000	Enfants gardés pendant que la mère travaille '000
Gardienne	1,814	1,042
Jardin d'enfants/maternelle	578	189
Garderie	202	141
Programme de garde avant ou après l'école	83	64

Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

Tableau 3

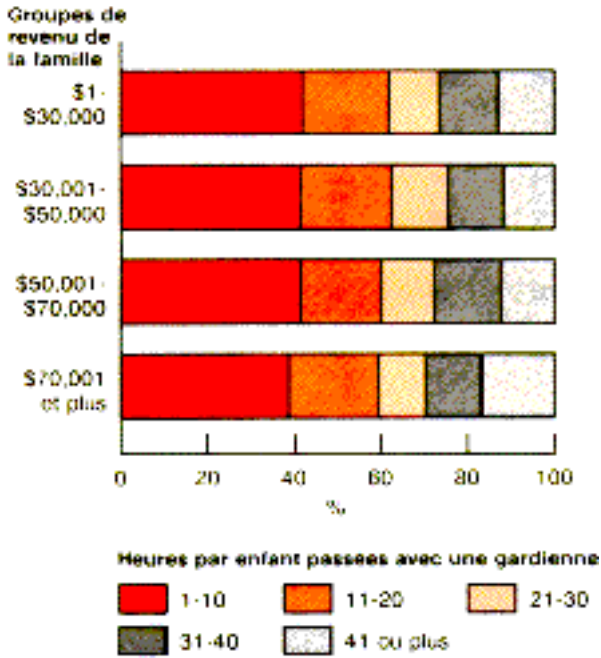
Profil des enfants de moins de 13 ans en 1988, selon le revenu des parents en 1987

	Total	\$1- 20000	\$20,001- 30000	\$30,001- 40000	\$40,001- 50000	\$50,001- 60000	\$60,001- 70000	\$70,001- 80000	\$80001 et plus
	'000								
Nombre de familles	2,724	560	426	544	455	314	181	93	141
Nombre d'enfants	4,658	909	742	953	809	534	300	157	240
Âge des enfants									
0-5 ans	2,165	435	351	460	367	242	132	64	106
6-10 ans	1,787	341	283	356	317	211	117	67	93
11-12 ans	707	133	108	137	125	81	52	27	41
Nombre total d'enfants confiés à des gardiennes	1,814	314	263	348	321	237	139	74	114
Avec mère occupée	1,042	127	140	194	199	165	92	50	75
0-5 ans	603	71	76	122	116	98	50	28	41
6-10 ans	371	47	53	62	69	58	36	19	27
11-12 ans	69	9	12	10	14	9	6	--	7
Nombre total d'enfants confiés à des garderies	202	44	30	29	29	25	18	9	16
Avec mère occupée	141	23	19	18	23	21	14	8	15
0-5 ans	126	20	17	16	21	18	14	7	13
6-10 ans	15	--	--	--	--	--	--	--	--
11-12 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

Nombre d'heures par semaine passées par l'enfant avec une gardienne pendant que la mère travaille, 1988

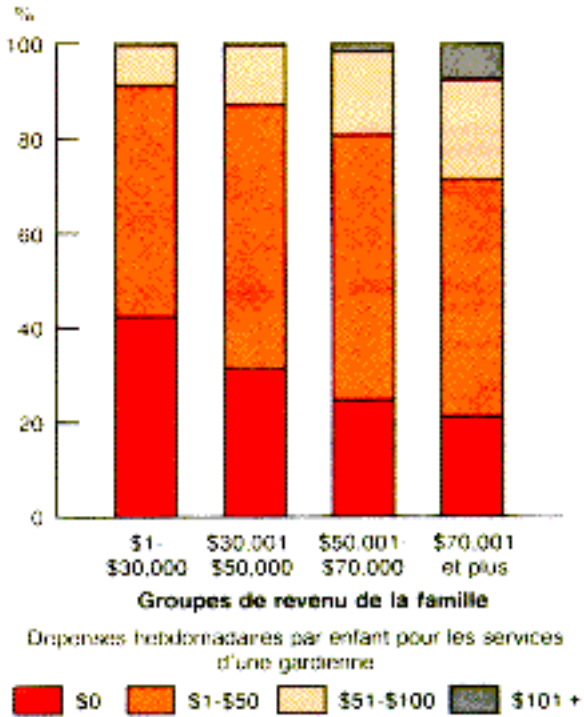
Indépendamment du groupe de revenu, environ 40% des enfants ont passé 10 heures ou moins par semaine avec une gardienne.



Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

Dépenses hebdomadaires pour les services d'une gardienne pendant que la mère travaille, 1988

Même dans les groupes de revenu les plus élevés, plus de 20% des enfants ont bénéficié de services gratuits d'une gardienne



Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

Tableau 4

Répartition des enfants de mères occupées selon le nombre hebdomadaire d'heures passées dans une garderie, dépenses afférentes à la garde des enfants et le revenu des parents

		Total	\$1-50000	50001 et plus
Nombre d'enfants	('000)	141	82	58
Nombre d'heures passées dans une garderie par semaine	(%)	100	100	100
1-10		14	15	12
11-20		14	14	15
21-30		15	17	12
31-40		28	26	32
41 et plus		29	28	30
Dépenses hebdomadaires par enfant	(%)	100	100	100
\$0		5	8	--
\$1-\$50		45	55	32
\$51-\$100		44	34	57
\$101 et plus		6	--	10

Source: Enquête nationale sur la garde des enfants

Tableau 5

Proportion d'enfants en garderie lorsque la mère travaille, selon l'exploitant/administrateur de la garderie et le revenu des parents

		Total	\$1-50000	\$50001 et plus
Nombre d'enfants	('000)	141	82	58
Garderie privée	(%)	47	45	51
Organisme communautaire/centre de jour		24	26	22
Municipalité		13	17	--
École/église		11	9	13
Autre/non précisé		--	--	--
Total	(%)	100	100	100

Source: Enquête nationale sur la garde des enfants